



GRIPPE A (H1N1)

Le pèlerinage à La Mecque pourrait amplifier la pandémie

Les millions de pèlerins risquent de répandre la maladie partout sur la planète Page A 8

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. C N° 251

LE JEUDI 5 NOVEMBRE 2009

1,10\$ + TAXES = 1,25\$

FONDS DE L'INFRASTRUCTURE

Deux pancartes par projet, aux frais de la Ville

La facture totale pourrait atteindre 45 millions

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Deux pancartes par projet, et le tout aux frais du «bénéficiaire»: le gouvernement conservateur impose aux municipalités la responsabilité d'installer et de payer pour les pancartes géantes vantant le plan d'action économique du Canada, révèle un document officiel.

Les libéraux ont en effet mis en lumière hier le fait que tous les investissements du Fonds de stimulation de l'infrastructure (la pierre angulaire du plan de relance) faits en Ontario sont assujettis à des directives de signalisation très précises.

Selon le site Internet de Financement de l'infrastructure Canada-Ontario, les municipalités doivent ainsi «produire et installer des panneaux reconnaissant le financement consenti par les gouvernements du Canada et de l'Ontario» pour tout projet financé.

Une «stratégie signalétique» établit ensuite que deux grandes pancartes doivent être installées pour signaler chaque projet. Des photos des pancartes doivent être envoyées au gouvernement pour prouver le respect des normes, indiquent-on.

Les directives sont claires: un panneau fédéral et un autre provincial doivent être produits et installés pour chaque projet, dans un endroit visible (on prévoit même une stratégie si le projet se «déroule essentiellement sous terre»); si un panneau a déjà été produit, de nouvelles affiches doivent néanmoins être installées; les coûts d'installation sont assumés par la municipalité faisant partie du partenariat, payés à même l'enveloppe octroyée. Finalement, l'affichage doit demeurer en place au moins 90 jours après la fin des travaux.

Ailleurs, on peut lire que les coûts estimés de production de chacune des pancartes exigées oscillent entre 2250 \$ et 4250 \$. Ces chiffres confirment

VOIR PAGE A 8: PANCARTES



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

GRIPPE A(H1N1)

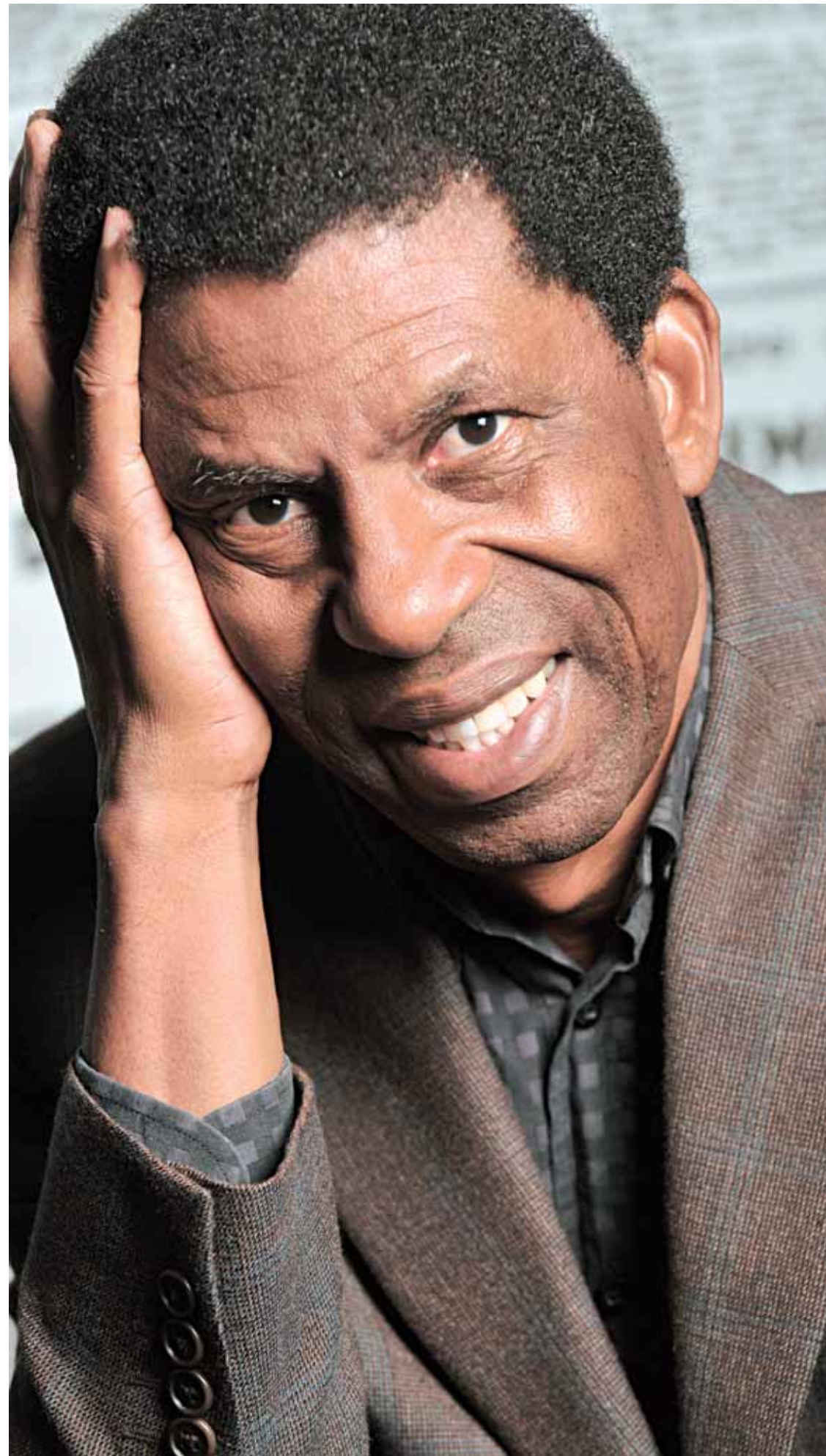
La vaccination des bambins est devancée

À lire en page A 3

INDEX

45	Announces.....	B 3	Idées	A 7
	Avis publics..	B 4	Météo.....	B 6
	Bourse.....	B 2	Monde.....	B 5
	Culture.....	B 7	Mots croisés..	B 6
	Décès.....	B 3	Sports.....	B 6
	Économie.....	B 3	Sudoku.....	B 5
	Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

LE MÉDICIS À DANY LAFERRIÈRE



AGENCE FRANCE-PRESSE

«Le Médicis est un prix à part. C'est un prix élégant et discret en dehors du grand bruit qui touche le lecteur qui est à l'affût de la grande littérature. Ça va avec mon livre, qui n'est pas gras, mais fait d'une structure plus maigre», a dit hier Dany Laferrière.

«Je n'ai aucun sens de la carrière. J'écris des livres, c'est tout.»

ISABELLE PARÉ

Avec toute la désinvolture qu'on lui connaît, Dany Laferrière était l'objet de l'attention du Tout-Paris hier, après avoir été sacré lauréat du prix Médicis pour son dernier livre, *L'Enigme du retour*, devenant ainsi le second écrivain québécois à accéder à ce cercle littéraire restreint.

Décrété vainqueur dans la catégorie «roman français» dès le premier tour de scrutin devant Marie-Claire Blais a été la dernière Alain Blottière pour *Le Tombeau de Tommy*, Laferrière s'est dit hier comblé de remporter ce prix qui, a-t-il dit au *Devoir*, lui sied comme un gant.

Toujours fanfaron, il s'est empressé d'ajouter que ce prix lui allait d'ailleurs bien mieux que le Goncourt, décerné plus tôt cette semaine à l'auteure sénégalaise Marie NDiaye par les pontes de la littérature française.

«Le Médicis est un prix à part. C'est un prix élégant et discret en dehors du grand bruit qui touche le lecteur qui est à l'affût de la grande littérature. Ça va avec mon livre, qui n'est pas gras, mais fait d'une structure plus maigre», a-t-il dit, grassement bien ses «r» avec la verve qui le caractérise.

Quarante-trois ans après Marie-Claire Blais, lauréate du prix Médicis en 1966 pour *Une saison dans la vie d'Emmanuel*, Laferrière devient ainsi le second écrivain québécois à recevoir cet honneur. Quoique, à Paris, on désignait souvent hier l'écrivain, établi depuis 33 ans au Québec, comme un «enfant de Port-au-Prince».

Sous le feu des projecteurs depuis le début de la journée, Laferrière, éternel débonnaire, était visiblement comme un poisson dans l'eau dans ce tourbillon médiatique, enfilant les entrevues à la chaîne et lançant même à la blague aux photographes de la presse française qui lui demandaient de poser avec son roman dans les

mains: «C'est mon corps que vous voulez?» Celui qui est toujours en lice pour le prix Femina, le prix France Télévision, le prix France culture Télérama et le prix Wepler s'est montré malgré tout humble devant toute cette agitation.

«Je n'ai aucun sens de la carrière. J'écris des livres, c'est tout. Il y a 19 ans, mon premier livre a fait beaucoup plus de tapage que ça. On en a même fait un film et je n'ai pas perdu la tête! Il n'y

VOIR PAGE A 8: MÉDICIS

■ L'éditorial de Marie-Andrée Chouinard: Nos éloges... page A 6

LE CÉGEP SANS DIPLÔME DU SECONDAIRE

55 % des étudiants échouent ou abandonnent

AMÉLIE DAoust-BOISVERT

Plus de la moitié des étudiants qui ont été admis au cégep l'an dernier sans avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires (DES) ont échoué ou abandonné. C'était la première cohorte à profiter des exigences d'admission réduites.

Selon les données compilées par *Le Devoir*, environ 45 % des jeunes sans DES inscrits au cégep à l'automne 2008 ont poursuivi leurs études à l'hiver 2009. Ces taux varient de 20 à 86 %, selon les cégeps. Certains étudiants n'ont pas terminé le cours secondaire manquant tel que requis, l'ont échoué ou ont échoué la majorité de leurs cours collégiaux.

Leurs résultats sont nettement en deçà de la moyenne: à la première session, de 80 à 85 % des cégepiens réussissent.

Ni le ministère de l'Éducation, ni les services régionaux d'admission, ni la Fédération des cégeps n'ont pu dresser au *Devoir* un bilan de la réussite de la cohorte admise au cégep à l'automne 2008 avec six unités manquantes à leur DES.

La moitié de 30 cégeps concernés pour cette session ont fourni leurs résultats au *Devoir*, soit plus de 400 des 800 élèves touchés. Un taux de réussite vraiment «très faible», constatent les collègues. «La tendance est pas mal la même dans tous les cégeps», observe la présidente de l'Association des registraires du Québec, Julie Allard. Jean Trudelle, de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec, déplore que le suivi des résultats scolaires de ces élèves, demandé à deux reprises au ministère, puis devant le Conseil supérieur de l'éducation, n'ait jamais été fait.

«On ouvre la porte, mais favorise-t-on la réussite? Les cégeps n'ont pas vraiment eu le temps...», analyse le directeur du SRAM, Gaétan Faucher. Lâchés dans la jungle collégiale sans accompagnement, la plupart des nouveaux admis «quasi diplômés» se perdent en cours de route.

Les collègues acceptent ces étudiants à la condition qu'ils obtiennent, avant la session suivante,

VOIR PAGE A 8: CÉGEP

Nino Ricci
Pierre Elliott TRUDEAU

Nino Ricci jette un regard neuf sur le personnage et montre comment les contradictions qui semblent le définir sont peut-être la part la plus durable de son héritage.

Essai Traduit de l'anglais (Canada) par Alexandre Sanchez
210 pages - 17,95 \$

Boréal
www.editionsboreal.qc.ca

Une fois n'est pas coutume :

« Moi je trouve qu'il y a un boutte à toute. Moi non plus je suis pas d'accord avec Tariq Ramadan. Vraiment pas. Et j'ai vu comme vous madame ce qu'il a dit à propos de la lapidation des femmes. Je trouve ça scandaleux. Et si ce monsieur revenait à Montréal, je serais la première à le dénoncer ne vous en faites pas. Présence Musulmane a eu le tort de l'inviter, c'est vrai. »

Françoise David, le 25 mai 2009 sur les ondes du 98,5 FM, Montréal

Salut à toi, ô mon Frère! Salut à toi, Tariq Ramadan!

Point de bascule et le Congrès musulman canadien (Muslim Canadian Congress) tiennent à souligner à leur manière la visite en terre québécoise de Tariq Ramadan, un célèbre idéologue islamiste. Véritable professionnel de la langue de bois, le frère Tariq a principalement exercé ses talents en Europe, où il a été largement délégitimé pour avoir, entre autres choses, refusé publiquement de condamner une certaine pratique pas très très citoyenne, soit la lapidation des femmes telle que définie et encadrée par sa doctrine.

Le très sympathique Tariq Ramadan donnera en effet, le 6 novembre prochain, une mémorable conférence à l'Université de Montréal. Au menu de cette kermesse fin de siècle : intelligentsia inter/multiculturaliste, islamogauchistes, rouges brunissants, progressistes égarés et anomiques inclassables, tous pâmés devant le double discours de celui qui, brillamment, a su concilier les intérêts supérieurs de l'intégrisme islamiste aux pratiques discursives de l'alter-progressisme occidental.

La conférence de Tariq Ramadan est organisée par Présence Musulmane Montréal, soit le chapitre local de l'Internationale des disciples de Tariq Ramadan. Aspirant bien évidemment à cultiver « un vivre-ensemble harmonieux dans notre société », Présence Musulmane est heureuse d'avoir, selon son site web, de très nombreux partenaires, dont l'Institut du Nouveau Monde (INM) et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (MICC).

En exergue de la formidable affiche annonçant la conférence, l'œil attentif aura la chance de découvrir une citation stupéfiante : « Dieu ne modifie l'état d'un peuple avant que celui-ci change ce qui est en lui-même. »

TARIQ RAMADAN – Que sais-je?

- Tariq Ramadan est le petit-fils du fondateur des Frères musulmans, une organisation panislamiste des plus radicales.
- Tariq Ramadan a préfacé élogieusement, en 2003, un livre de Yûsuf Al-Qaradâwî, un islamiste radical que certains surnomment le Pape du sunnisme. Al-Qaradâwî soutient l'application intégrale de la Charia, s'étant même porté publiquement à la défense du droit de battre sa femme. Interdit d'entrée aux États-Unis et en Grande-Bretagne, il a déjà déclaré que la Shoah était une punition divine voulue par Allah. Le lieutenant spirituel de Tariq Ramadan au Québec, Salah Basalamah, a traduit au moins un livre et des écrits d'Al-Qaradâwî.
- Tariq Ramadan a récemment été renvoyé des fonctions qu'il occupait à la ville de Rotterdam ainsi qu'à l'Université Érasme de Rotterdam.
- Tariq Ramadan anime une émission hebdomadaire à la télévision iranienne PressTV. Il ne s'est jamais dissocié du régime en place, et ce, même durant la répression des manifestants qui s'opposaient à la « réélection » du président Mahmoud Ahmadinejad.
- Malek Boutih, ancien dirigeant de SOS Racisme (France), a publiquement dit à Tariq Ramadan qu'il était un fasciste.
- Bertrand Delanoë, le maire socialiste de Paris, a déclaré que les opinions de Tariq Ramadan étaient incompatibles avec sa participation au Forum social européen.
- Marie-France Bazzo a déjà déclaré, à la radio, que Tariq Ramadan était le diable incarné.
- Dans son jugement du 22 mai 2003, la cour d'appel de Lyon estime que les discours de prédicateurs comme Tariq Ramadan « peuvent exercer une influence sur les jeunes islamistes et constituer un facteur incitatif pouvant les conduire à rejoindre les partisans d'actions violentes. »
- Selon Caroline Fourest, auteure de *La tentation obscurantiste* : « Tariq Ramadan est très clair sur le fait que les musulmans doivent militer pour faire évoluer la laïcité de façon qu'elle coïncide avec leur vision fondamentaliste et politique de l'islam. » « Depuis quinze ans qu'il s'exerce à parler tour à tour devant un public d'islamistes ultraradicaux comme devant un public de militants laïques ultrasceptiques, Tariq Ramadan est devenu un virtuose du désamorçage rhétorique et sémantique. »
- Selon le journaliste français Mohamed Sifaoui : « Tariq Ramadan est un islamiste. Il est de ceux qui veulent que l'islam politique, la version européenne des Frères musulmans, infiltre les institutions, la société, les associations, les partis, les médias et j'en passe pour pouvoir peser sur ces mêmes sociétés, les « réformer » de l'intérieur, les islamiser ou les réislamiser, pour mieux les pervertir et les amener progressivement à accepter une vision moyenâgeuse de la religion musulmane. »
- Tariq Ramadan est reconnu pour déformer ses propres citations.

www.pointdebasculecanada.ca

ACTUALITÉS

La marque de l'époque



MICHEL DAVID

En septembre 2002, la *Gazette* avait vertement dénoncé dans sa page éditoriale l'invitation à un tournoi de golf bénéfique que l'Union des citoyens de l'île de Montréal, rebaptisée Union Montréal depuis, avait adressée au nom du maire Gérard Tremblay à des entreprises qui, pour 250 \$, se voyaient offrir des «rencontres intéressantes», y compris avec M. Tremblay lui-même.

Toujours prêt à s'amender, le maire avait alors expliqué qu'il avait confié à un groupe de travail le mandat d'examiner des formules de financement qui respectaient mieux l'esprit de la Loi sur le financement des partis politiques. De toute évidence, cette initiative n'a pas eu plus de suite que toutes celles que M. Tremblay dit avoir prises pour combattre la corruption depuis huit ans.

Il est vrai qu'il avait également demandé au ministre des Affaires municipales de l'époque, André Boisclair, de revoir le mode de financement des partis municipaux. Dans la mesure où le PQ avait lui-même recours à la technique du prête-nom pour contourner la loi, M. Boisclair était cependant bien mal placé pour régenter qui que ce soit.

Pendant des années, le Québec a prétendu se donner en exemple à la planète entière, alors que personne ici n'ignorait que le système instauré par René Lévesque en 1977 était devenu une véritable farce.

Quand des voix comme celle de l'ancien directeur général des élections, Pierre F. Côté, s'élevaient pour réclamer qu'on mette fin à cette hypocrisie, elles étaient accueillies par des cris de vierges offensées.

En avril 2005, un groupe de réflexion comprenant des personnes choisies par les trois partis politiques représentés à l'Assemblée nationale a été constitué à la demande de l'actuel directeur général des élections, Marcel Blanchet.

Après que tous les correctifs un peu musclés qu'il leur avait proposés eurent été rejetés par les partis, on pouvait lire en préface du rapport publié en novembre 2007: «Il est important de sauvegarder la confiance des citoyens du Québec dans notre système électoral et dans nos institutions démocratiques.» Un trait d'humour, sans doute.

◆ ◆ ◆
Inépuisable, le DGE a annoncé mardi la constitution, en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde, d'un «jury citoyen» qui, au terme d'audiences publiques, rendra jugement sur le mode de financement actuel et les mesures à prendre.

Consulter la population est sans doute une excellente chose. À une certaine époque, le premier ministre Charest s'est lui-même décrit comme «un apôtre de la consultation». Le problème est que les dés ont tout l'air d'être pipés.

Alors que les audiences devant le «jury citoyen» n'auront lieu qu'en janvier, le ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, Claude Béchar, a déjà annoncé la présentation d'un projet de loi avant l'ajournement des travaux de l'Assemblée nationale, le 4 décembre. Bien sûr, il ne sera pas encore adopté et pourra toujours être amendé, mais les grandes orientations en seront déjà arrêtées.

Il devient réellement fascinant de voir les trésors d'imagination que déploie le gouvernement Charest pour éviter la tenue d'une enquête publique sur la corruption dans l'industrie de la construction qui, au-delà des révélations embarrassantes sur les contributions à la caisse du PLQ, deviendrait inévitablement le procès de nos mœurs politiques, trente ans après le coup de balai donné par René Lévesque.

Mardi, la présidente du Conseil du trésor, Monique Gagnon-Tremblay, a annoncé le plus sérieusement du monde l'adoption d'une nouvelle politique pour «s'assurer que les organismes publics ne contractent qu'avec des entreprises honnêtes». Il suffisait d'y penser.

Espérons que cet exemple sera contagieux. Ainsi, le ministre du Revenu pourrait édicter que seuls les contribuables honnêtes auront droit à un remboursement d'impôt. À l'inverse, sa collègue des Transports devrait réfléchir à la possibilité que les contraventions soient réservées aux automobilistes qui ne respectent pas les limites de vitesse.

◆ ◆ ◆
Dans un livre paru en 2007, sous le titre *Le Parti de René Lévesque. Un retour aux sources*, un des principaux concepteurs de la Loi sur le financement des partis politiques de 1977, André Larocque, a écrit qu'elle était «la marque d'une époque». Des lois semblables avaient été adoptées ailleurs dans le monde, mais il s'agissait de «faire en sorte que la nôtre soit la meilleure de toutes».

C'était précisément là la marque de l'époque: même si tout n'a pas été un succès, le Québec rêvait de faire mieux et s'en croyait capable: qu'il s'agisse de santé démocratique, de zonage agricole ou encore d'assurance automobile. À tort ou à raison, ceux qui faisaient la promotion du projet souverainiste y voyaient également un saut qualitatif.

Peu importe quand le ressort a cassé ou s'il y a eu une série de cassures, le rêve a fait place à la démission, que symbolise très bien le faible taux de participation à l'élection municipale de lundi à Montréal.

Démission devant l'affaiblissement du poids politique du Québec, la détérioration de la situation du français, la désintégration du système d'enseignement public, la corruption des mœurs politiques. La nouvelle marque de l'époque semble être de gérer au mieux la médiocrité.

mdavid@ledevoir.com



PHOTOS JACQUES NADEAU LE DEVOIR

MONTRÉAL

La vaccination des bambins est devancée

Les femmes enceintes aussi auront le vaccin plus rapidement en raison des risques que courent ces clientèles

Comme Québec et Ottawa avant elle, Montréal a dû défendre hier sa stratégie pour combattre la grippe A(H1N1). La machine de la métropole a été longue à mettre en place, «mais une fois bien huilée, elle ira plus vite que les autres», ont promis les autorités de la santé publique, qui affirment pouvoir rattraper le retard pris jusqu'à présent.

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

À Montréal, le tiers des hospitalisations attribuables à la grippe A(H1N1) concernent des enfants de moins de cinq ans. Ces chiffres inquiètent le directeur de la santé publique, le Dr Richard Lessard, qui a devancé la vaccination des tout-petits ce matin. Il a fait de même avec les femmes enceintes, un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) montrant que le risque de complications est décuplé à partir du deuxième trimestre.

Cette décision bousculera l'ordre de priorités fixé par l'Agence. Contrairement à ce qui était annoncé en début de semaine, les familles des enfants d'âge préscolaire et les proches immédiats des personnes immunosupprimées verront donc la date de leur immunisation repoussée. En tout, dix sites de vaccination ouvriront ce matin sur l'île et quatre autres demain. Les détails devaient être rendus disponibles sur le site Pandémie Québec, ce qui n'avait pas été fait hier soir.

Ces sites, ouverts sept jours sur sept, de 8h à 20h, accueilleront exclusivement les enfants de six mois à soixante mois, les familles des nourrissons de moins de six mois, les personnes immunosupprimées et les femmes enceintes de plus de 20 semaines, carte d'assurance maladie en main. Lundi, ce sera au tour des femmes enceintes de moins de 20 semaines d'être appelées. «Nous demandons à la population de respecter ces priorités», a demandé le Dr Lessard.

Comme ailleurs au Québec, un système de coupons permettra de contrôler l'accès au vaccin et de mieux planifier la vaccination en donnant une heure de rendez-vous à tout le monde. «Notre objectif est que personne n'ait à attendre plus d'une heure avant de recevoir son injection», précise le président-directeur général de l'Agence, David Levine. Cette réorganisation de der-



Le virus en chiffres

Au Québec (depuis le 30 août)

- Personnes hospitalisées: 329, dont 88 dans les 24 dernières heures. Âge moyen: 26,7 ans.
- Personnes admises aux soins intensifs: 43, dont 11 étaient en parfaite santé auparavant. Âge moyen: 43,7 ans.
- Décès: 3.

À Montréal (depuis le 1^{er} octobre)

- Personnes hospitalisées: 36.
- Personnes admises aux soins intensifs: 4.
- Décès: 1.
- Éclotions grippales dans les écoles: 38, dont 8 cette semaine.
- Éclotions grippales dans les hôpitaux: 2.

nière minute s'explique par le nombre limité de vaccins livrés jusqu'à présent. «Si nous avions toutes les doses en notre possession, nous pourrions vacciner toute la population montréalaise en cinq jours», estime M. Levine. Mais Montréal n'en a reçu que 311 000 jusqu'à présent. De ce nombre, 180 000 doses ont déjà été livrées aux établissements pour la vaccination des grands malades et du personnel de la santé.

Les doses restantes serviront aux vaccinations de masse qui débutent ce matin. À noter que les tout-petits ne recevront finalement qu'une demi-dose et n'auront donc pas à revenir 21 jours plus tard pour une deuxième injection. Si la vaccination va bon train et que les doses sont livrées à temps, l'Agence pourrait réviser sa séquence et inviter la population à se présenter plus tôt que la date prévue, soit le 7 décembre. «Cela pourrait être devancé au 30 novembre ou même au 25», a laissé entendre M. Levine.

Au printemps dernier, Montréal avait été particulièrement touchée par le H1N1. Pas cette fois, où la progression du virus est réelle mais reste dans la moyenne québécoise. La pression sur les établissements devrait toutefois s'accroître dans les prochaines semaines, prévient Louise Ayotte, directrice des affaires médicales et universitaires à l'Agence. Des cliniques dédiées uniquement aux syndromes d'allure grippale (SAG) seront ouvertes à partir de lundi pour désengorger les urgences.

Les hôpitaux ont également commencé à déployer leur plan de délestage pour faire face au

Le Registre des armes à feu un peu plus menacé

Des libéraux et des néo-démocrates ont voté pour le projet de loi privé

Le Registre des armes à feu changera ou mourra. Les conservateurs ont finalement réussi à faire adopter hier soir la loi amorçant son démantèlement grâce à l'appui de 20 députés de l'opposition, dont le tiers provenant du caucus du NPD. Le chef libéral Michael Ignatieff promet maintenant de réformer le Registre.

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — La Chambre des communes a adopté hier soir le projet de loi C-391 évacuant l'obligation d'enregistrer les carabines et fusils de chasse. Le projet de loi continuera donc son cheminement parlementaire, et le chef libéral entend profiter de cette occasion pour modifier le régime de manière à en rétablir la «légitimité» dans les zones rurales du pays.

Le vote n'a pas été serré: 164 députés se sont prononcés pour le projet de loi, et 137 contre. Les conservateurs prétendaient voter selon leur conscience, mais leur attitude n'avait rien du vote libre. Tous les députés étaient présents et ont voté pour le projet de loi, y compris le premier ministre Stephen Harper, qui s'était déplacé pour l'occasion.

Les 10 députés conservateurs du Québec ont tous endossé la fin du Registre, malgré la motion unanime de l'Assemblée nationale adoptée plus tôt dans la journée et la lettre du ministre québécois de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, envoyée à tous les élus fédéraux de la province demandant le maintien du Registre. Le député de Lévis-Bellechasse, Steven Blaney, a soutenu que «chaque parlementaire est libre de voter selon ses convictions. [...] Je m'en prends à l'approche doctrinaire du Bloc québécois. Ce qui est important, c'est de voter selon ce que les commettants veulent». Comme prévu, l'animateur-annonceur-chauffeur-député indépendant André Arthur a appuyé les conservateurs sur cette question.

Libéraux et néo-démocrates se sont retrouvés en situation inconfortable: puisqu'il s'agissait d'un projet de loi privé, leurs chefs n'ont pas voulu imposer de ligne de parti. Des députés des deux partis se sont joints aux conservateurs. La proportion était toutefois beaucoup plus élevée du côté du NPD, qui se prétend le plus à gauche des partis fédéraux.

«Certains de nos députés voteront [pour], de manière à envoyer ce projet de loi en comité», a expliqué le chef du NPD, Jack Layton. Le vote d'hier portait sur la seconde — et non la dernière — lecture du projet de loi.

Décriminalisation

La surprise est venue du chef libéral, qui a reconnu que le Registre des armes à feu devait changer afin d'assurer l'unité de tous les Canadiens.

«Nous sommes, comme Parti libéral, fermement convaincus de la nécessité d'un Registre des armes à feu qui inclut toutes les armes au Canada, a expliqué M. Ignatieff, mais il faut avouer que nous avons des problèmes dans les zones rurales, dans les régions du Canada, et il faut améliorer le système pour qu'on ait une légitimité du système à travers le pays.» Il propose de «décriminaliser» le Registre tout en le maintenant obligatoire.

NPD divisé

La carte de la division entre régions urbaines et rurales a été jouée à souhait dans ce débat. Les conservateurs de Stephen Harper avaient ciblé 17 circonscriptions de l'opposition où les députés étaient susceptibles d'être influencés par l'opinion publique locale et y ont fait jouer des publicités.

Le coup a porté. Des 17 visés, 14 se sont rangés du côté conservateur. Au total, 12 néo-démocrates se sont ralliés aux conservateurs, soit exactement le tiers du caucus de Jack Layton. Huit libéraux ont fait de même (sur 76). Tous les bloquistes étaient présents et ont voté contre. Il n'y a eu que deux absences libérales.

Dans les faits, le Registre des armes à feu n'est plus appliqué. Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement conservateur a décréte des amnisties. Les propriétaires ne sont plus obligés d'enregistrer leurs armes d'épaule et n'ont pas à payer s'ils le font quand même. «Ne vous y trompez pas. Cette amnistie a réellement pour but d'accroître la sécurité publique», faisait savoir le ministre de la Sécurité publique, Peter Van Loan, en mai dernier.

En date de mars 2009, les armes d'épaule représentaient 91 % de toutes les armes enregistrées. Il y a 7,36 millions d'armes à feu enregistrées au Canada, dont 1,58 million au Québec.

Le Devoir



ARCHIVES REUTERS

Le Devoir